



Commune d'Heiltz-l'Evêque

Compte rendu de la séance du conseil municipal du Vendredi 19 avril 2024

Etaient Présents:

MM. NICOMETTE Michel, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUE Thierry, SALLEZ Sébastien.
Mmes LANFROY Amandine, GAY Martine.

Absents:

MM. BEAUJOIN Sébastien, PLANTEGENET Marc-Antoine, RUPPRECHT Judicaël.
Mme DENIS Laura, GUIHOT Sandy.

La majorité des membres du conseil étant présente, la séance débute à 19H30.

Le Conseil désigne M. Emmanuel NICOMETTE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1) Vote du compte administratif 2023 du budget principal.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre de l'année N, l'ordonnateur (le Maire), établit le compte administratif du budget, qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

Le tableau synthétique ci-dessous présente le compte administratif 2023:

Compte administratif (commune)		dépenses	recettes	solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	147 986,88 €	207 531,91 €	+ 59 545,03 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		39 266,70 €	+ 39 266,70 €
	Excédent ou déficit global			+ 98 811,73 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	71 876,51 €	11 662,14 €	- 60 214,37 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	4 103,74 €		4 103,74 €
	solde d'exécution positif ou négatif			- 64 318,11 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement			
	Investissement			
	Résultats cumulés)	223 967,13 €	258 460,75 €	+ 34 493,62 €

⇒ M. Thierry HARLE-JACQUET ayant été nommé président de séance, M. le Maire sort de la salle.

Le conseil à l'unanimité vote le CA 2023 du budget principal.

➔ Une délibération est prise en ce sens.

2) Vote du compte de gestion 2022, dressé par le trésorier, du budget principal.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, le trésorier établit un compte de gestion du budget.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

⇒ *Le conseil à l'unanimité, après avoir constaté la concordance entre le compte de gestion établi par le trésorier et le compte administratif établi par l'ordonnateur, approuve le compte de gestion du trésorier. Une délibération sera prise en ce sens.*

3) Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget principal.

L'affectation du résultat de l'exercice 2023 se fait après le vote du compte administratif. Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par décision du conseil municipal.

Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est à dire le résultat de l'exercice n-1 tenant compte du report du résultat de fonctionnement de n-2.

L'affectation de résultat décidée par le conseil municipal doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2023 tel qu'il apparaît au compte administratif.

Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture, déficit ou excédent et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

Pour rappel, résultat de clôture 2022 :

Déficit d'investissement reporté en recettes d'investissement du budget 2022 : - **4 103,74 €**

Excédent de fonctionnement reporté en recettes de fonctionnement du budget 2022 : **39 266,70 €**

Résultat exercice 2023:

Excédent d'investissement : - **60 214,37 €**

Excédent de fonctionnement : **59 545,03 €**

Résultat de clôture 2023 :

Section d'investissement : - **64 318,11 €**

Section de fonctionnement : + **98 811,73 €**

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement ne laisse pas apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : **0 €**

En recettes pour un montant de : **0 €**

Besoin net de la section d'investissement est donc de : **64 318,11 €**

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section ou enfin en recettes d'investissement pour couvrir le déficit de la section d'investissement.

⇒ *Le conseil à l'unanimité, décide :*

D'affecter au budget de l'exercice 20243, l'excédent de fonctionnement de **98 811,73 €** comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement d'un montant de **64 318,11 €**
- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) d'un montant de **34 493,62 €**

→ Une délibération est prise en ce sens.

4) Vote des taux d'imposition des impôts locaux :

M. le Maire rappelle au conseil que les impôts locaux sont les seules ressources propres de notre commune qui permettent d'équilibrer le budget, avec dans une moindre mesure, les revenus du patrimoine et les services rendus. En effet, la majorité de nos autres ressources, proviennent des dotations et subventions sur lesquelles la commune n'a aucune possibilité d'intervenir.

Il rappelle également que ces impôts regroupent essentiellement la taxe d'habitation, payée par la personne qui occupe le logement, la taxe foncière sur les propriétés bâties, payée par le propriétaire du logement et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

M. le Maire expose à l'assemblée, qu'en application des dispositions de l'article 1639A du Code général des impôts, modifié par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012, les collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux des impositions directes locales perçues à leur profit.

Mais il rappelle également que depuis l'année 2021, compte-tenu de la réforme liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette dernière n'est plus perçue par les communes mais par l'État, la commune ne percevant dorénavant que les recettes fiscales liées aux taxes foncières et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

En contrepartie, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département (15,51 %) a été transféré à la commune.

Le nouveau taux de référence de la TFPB de la commune est donc de 24,24 % (soit le taux communal de 2022 : 8,73 % + le taux départemental de 2021: 15,51 %).

M. le Maire informe le conseil que les recettes fiscales prévues pour le budget 2024, transmises par la DGFIP sur l'état 1259, s'élèvent à 39 256 €.

Il propose au conseil de ne pas augmenter les taux et de les conserver ceux de 2023.

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de conserver les taux 2023, soit :

- 24,24** % pour la TFPB. (Taxe Foncière sur les propriétés bâties.)
- 13,98** % pour la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)
- 13,54** % pour la THS (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires)

→ Une délibération est prise en ce sens.

5) Vote du budget primitif 2023 (budget principal).

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la collectivité pour une année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné.

Le budget comprend deux sections, qui sont reliées par l'autofinancement:

- Fonctionnement (l'ordinaire et le courant).
- Investissement (l'exceptionnel).

La section de fonctionnement (F) regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

- **Dépenses** : personnel, alimentation, assurances, consommation d'eau, produits d'entretien, intérêts des emprunts, entretien du patrimoine, indemnité de fonction...
- **Recettes** : fiscalité locale, location de bâtiments, produits des services, dotation globale de fonctionnement de l'Etat.....

La section d'investissement (I) regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.

- **Dépenses** : remboursement du capital des emprunts, construction d'un nouveau bâtiment, achat d'un photocopieur, gros travaux de voirie, achat d'un terrain, réalisation d'un terrain de sport...
- **Recettes** : vente d'un terrain, réalisation d'un emprunt, subvention de l'Etat pour la nouvelle mairie ou la piscine, taxes d'urbanisme, récupération de la TVA...

Le budget de la commune est établi en utilisant le plan comptable dénommé M57. Ce plan subdivise le budget en deux sections : fonctionnement et investissement et ensuite en :

- Classes (1 chiffre)
- Chapitres (2 chiffres)
- Articles (3 chiffres)
- Sous-articles (4 chiffres)
- sous sous-articles (5 chiffres)

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

M. le Maire présente au conseil le budget 2024 tel qu'il a été prévu. Celui-ci s'élève à **307 292,73 €**, reparti pour **212 721,62 €** en section de fonctionnement **94 571,11 €** en section d'investissement et qui peut être résumé au moyen des tableaux suivants :

❖ Section de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	88 234,62 €	002	Excédent de fonctionnement reporté	34 493,62 €
012	Charges de personnel et frais Assimilés	50 010,00 €	70	Produits service, domaine et vente diverses	239,00 €
014	Atténuations de produits (FNGIR)	6 113,00 €	73	Impôts et taxes	1 386,00 €
023	Virement à la section d'investissement	29 426,00 €	731	Impositions directes	57 559,00 €
65	Autres charges de gestion courante.	34 350,00 €	74	Dotations, subventions et participations	95 741,00 €
66	Charges financières	3 561,00 €	75	Autres produits de gestion courante	23 303,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €			
68	Dotations aux amortissements	827,00 €			
	Total	212 721,62 €		Total	212 721,62 €

○ Dépenses :

☞ Au chapitre 011, sont prévues entre autres les dépenses suivantes :

- ⇒ Article 60612 Energie électricité : 27 000 ,00€ (Eclairage public, électricité mairie et bâtiments communaux)
- ⇒ Article 6068 - Autres matières et fournitures : 15 000,62 € (travaux en régie salle des fêtes, réfection logements communaux).
- ⇒ Article 6135 - Locations mobilières : 2 000,00 € (locations mini-pelle, nacelle, matériels divers).
- ⇒ Article 615221 – Bâtiments communaux : 0,00 € (travaux divers sur ces bâtiments).
- ⇒ Article 615231 - Voies et réseaux : 6 000,00 € (Entretien chemins communaux).

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

- ⇒ Article 6156 - Maintenance : 5 000,00 € (contrat JVS)
- ⇒ Article 6161 - Primes d'assurances (multirisques): 2 952,00 €
- ⇒ Article 6168 – Autres assurances : 2 300,00 €
- ⇒ Article 6232 – Fêtes et cérémonies : 5 000,00 €

☞ Au chapitre 012, sont prévues entre autres les dépenses suivantes :

- ⇒ Article 641 - Rémunération du personnel : 33 000,00 €
- ⇒ Article 645 – Cotisations patronales : 16 000,00 €

☞ Au chapitre 014, sont prévues entre autres les dépenses suivantes :

- ⇒ Article 73221 – Reversement FNGIR : 6 113,00 €
(suite réforme taxe professionnelle en 2010)

☞ Au chapitre 023, sont prévues entre autres les dépenses suivantes :

- ⇒ 29 426,00 € (besoin de financement de la section d'investissement).

☞ Au chapitre 65, sont prévues entre autres les dépenses suivantes :

- ⇒ Article 653 – Indemnités maire- adjoints, cotisat. patronales, subventions : 16 500,00 €
- ⇒ Article 6574 – subvention au budget de l'eau: 5 600,00 €

☞ Au chapitre 66, sont prévues entre autres les dépenses suivantes :

- ⇒ Article 66111 – Intérêts des emprunts : 3 561,00 €

○ **Recettes :**

☞ Au chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

- ⇒ Transfert en investissement des travaux effectués en régie (hors salaires non pris en compte). Pas de crédits affectés car travaux en régie 2022 non connus.

Opération budgétée en fin d'année après détermination montant travaux effectués en régie.

☞ Au chapitre 70 – Produits services, redevance occupation domaine public et ventes directes

- ⇒ Article 70323 - redevance occupation domaine public: 239,00 €

☞ Au chapitre 73- Impôts et taxes.

- ⇒ Article 731 - Impôts locaux : 57 559,00 €

☞ Au chapitre 74- Dotations et participations

- ⇒ Article 7411 - D.G.F : 49 879,00 €
- ⇒ Article 74121 - Dotation de solidarité rurale : 30 361,00 €
- ⇒ Article 74127 - Dotation nationale de péréquation : 6 129,00 €
- ⇒ Article 742 – Dotation élus locaux : 4 815,00 €

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

.../...

- ⇒ Article 747 - Dotation de compensation groupement communes
- ⇒ Article 74751 - Contingent aide sociale : 3 786,00 €

☞ Au chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

- ⇒ Article 752 – Revenus des immeubles : 23 303,00 €

❖ Section d'investissement

Dépenses				Recettes	
Opér.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
15	Travaux Salle des Fêtes	9 374,00 €	1068	Excédent fonct. Capitalisé	64 318.11 €
001	Déficit d'investissement	64 318,11 €	021	Virement de la section de fonctionnement	29 426,00 €
1641	Remboursement emprunts	20 879,00 €	28031	Dotation aux amortissements	827,00 €
				Dotation aux amortissements	827,00 €
	Total	94 571,11 €		Total	94 571,11 €

○ Dépenses :

☞ Les principales dépenses d'investissement :

- ⇒ Op.15 – Travaux salle des fêtes : 9 374,00 €
- ⇒ 1641 - Remboursement capital emprunt : 20 979,00 €
- ⇒ 001 – Déficit d'investissement : 64 318,11 €

○ Recettes :

☞ Les principales recettes d'investissement :

- ⇒ 021 – Virement de la section de fonctionnement : 29 426,00 €
- ⇒ 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 64 318,11 €
- ⇒ 13 - Solde DETR + région + département : 0,00 €
- ⇒ 10222 – FCTVA : 0,00 €

Le conseil à l'unanimité vote le BP 2024 de la commune.

➔ Une délibération est prise en ce sens

Synthèse du budget 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (M57)		CA 2023		BP 2024
Article	Libellé article	Budget 2023	Réalizations 2023	Propositions 2024
Chap. 011	Charges à caractère général	83 206,70	58 638,68	88 234,62
60611	Eau et assainissement	2 010,00	1 878,84	2 100,00
60612	Energie électricité	19 000,00	25 599,08	27 000,00
60621	Fourniture non stockée carburants	1 000,00	81,91	800,00
60622	Carburants	3 000,00	2 951,34	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	56,16	150,00
60632	Fournitures petit équipements	1 500,00	0,00	1 000,00
60633	Fournitures de voiries	0,00	1 090,31	1 000,00
60636	Vêtements de travail	200,00	133,25	200,00
6064	Fournitures administratives	300,00	59,60	300,00
6068	Autres matériels et fournitures	30 520,70	5 440,88	15 000,62
611	Contrats de prestations de services	300,00	239,02	300,00
6122	Redevance de crédit-bail mobilier	600,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 354,26	2 000,00
615228	Autres bâtiments	0,00	2 425,86	5 000,00
615231	Voiries	650,00	1 285,01	6 000,00
61551	Entretien et réparation matériel roulant	500,00	210,67	500,00
61558	Autres biens immobiliers	0,00	110,56	0,00
6156	Maintenance	5 000,00	2 214,47	5 000,00
6161	Assurance multirisques	2 715,00	2 715,00	2 952,00
6168	Autres	2 300,00	2 157,00	2 300,00
6182	Documentation générale et technique	1 011,00	0,00	1 032,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	3 044,64	5 000,00
6261	Frais d'Affranchissement	200,00	145,28	200,00
6262	Frais de télécommunications	1 900,00	1 345,46	1 800,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	226,11	600,00
6281	Concours divers (cotisations)		1 021,13	1 100,00

Article	Libellé article	Budget 2023	Réalisations 2023	Propositions 2024
Chap.011 (suite)				
6288	autres services extérieurs	450,00	390,50	450,00
63512	Taxes foncières	2 350,00	2 448,00	2 600,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	100,00	14,34	50,00
Chap.012	Charges de personnel et frais assimilés	46 970,00	46 185,50	50 010,00
633	Impôts,taxes et versements assimilés sur rémunérations	320,00	345,67	360,00
6336	Cotisations au centre national et CGFPT	650,00	0,00	650,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rénum.	0,00	110,68	0,00
6411	Rémunération personnel Titulaire	23 000,00	22 924,72	24 000,00
6413	Rémunération personnel non Titulaire	7 000,00	8 841,78	9 000,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00	13 962,65	0,00
64501	Cotisations à l'URSSAF	10 000,00	0,00	10 000,00
64503	Cotisations aux caisses de retraite	5 000,00	0,00	5 000,00
64504	Cotisations aux ASSEDIC	1 000,00	0,00	1 000,00
Chap.014	Atténuation de produits	6 113,00	6 113,00	6 113,00
739221	Reversement au FNGIR	6 113,00	6 113,00	6 113,00
chap.023	Virement à la section d'investissement	36 000,00	0,00	29 426,00
23	Virement à la section d'investissement	36 000,00	0,00	29 426,00
Chap. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	827,00	2 684,03	827,00
6751 (ordre)	Valeur comptable des immobilisations cédées	0,00	1 857,03	0,00
61811 (ordre)	Dotations aux amortissements des immob. incorporelles	827,00	827,00	827,00
Chap.65	Autres charges de gestion courante	30 916,00	30 319,77	34 350,00
65311	Indemnités de fonction	15 500,00	15 388,98	16 500,00
65313	Cotisations retraite maire et adjoints	700,00	645,21	750,00
65315	Formation	200,00	0,00	400,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 735,00	0,00	1 000,00
6573641	Subvention budget service des eaux	5 100,00	5 100,00	5 600,00

Article	Libellé article	Budget 2023	Réalisations 2023	Propositions 2024
Chap.65 (suite)	Autres charges de gestion courante			
65748	Subventions autres personnes de droit privé	1 500,00	1 545,00	1 600,00
65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	6 181,00	4 296,96	5 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	0,00	3 343,62	3 500,00
66	Charges financières	4 046,00	4 045,90	3 561,00
61811	Intérêts des emprunts	4 046,00	4 045,90	3 561,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	200,00
	Total dépenses fonctionnement ...	208 578,70	147 986,88	212 721,62

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (M57)		CA 2023		BP 2024
Article	Libellé article	Budget 2023	Réalisations 2023	Propositions 2024
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté	39 266,70	0,00	34 493,62
2	Résultat d'exploitation reporté	39 266,70	0,00	34 493,62
Chap. 013	Atténuation de charges	0,00	228,81	0,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	0,00	228,81	0,00
Chap.042 (ordre)	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	4 327,62	0,00
722	Immobilisationns corporelles	0,00	4 285,59	0,00
7761	Diff./réal. (+)transférées en investissement		42,03	
Chap. 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	234,00	433,31	239,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	234,00	234,00	239,00
70878	Remboursement de frais par d'autres contribuables	0,00	199,31	0,00
Chap. 73	Impôts et taxes	1 386,00	1 386,00	1 386,00
73211	Attributions de compensation	1 386,00	1 386,00	1 386,00
Chap. 731	Impositions directes	50 067,00	79 523,00	57 559,00
73111	Impôts locaux directs	50 067,00	56 066,00	57 559,00
73123	Taxe comm. additionnelle, droits mutation ou publicité foncière	0,00	23 457,00	0,00
Chap. 74	Dotations, subventions et participations	95 179,00	96 512,73	95 741,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	50 008,00	50 008,00	49 879,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	29 044,00	29 044,00	30 361,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	6 810,00	6 810,00	6 129,00
742	Dotation des élus locaux	4 762,00	4 762,00	4 815,00
744	FCTVA	0,00	163,58	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	3 796,00	3 786,15	3 786,00
74833	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	759,00	795,00	771,00
74836	Attribution fonds départemental de péréquation de la TP	0,00	1 144,00	0,00

Article	Libellé article	Budget 2023	Réalisations 2023	Propositions 2024
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	22 446,00	23 303,04	23 303,00
752	Revenus des immeubles	22 446,00	23 303,04	23 303,00
Chap. 76	Produits financiers	0,00	2,40	0,00
761	Produits de participations	0,00	2,40	0,00
Chap. 77	Produits spécifiques	0,00	1 815,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)	0,00	1 815,00	0,00
Total recettes fonctionnement ...		208 578,70	207 531,91	212 721,62

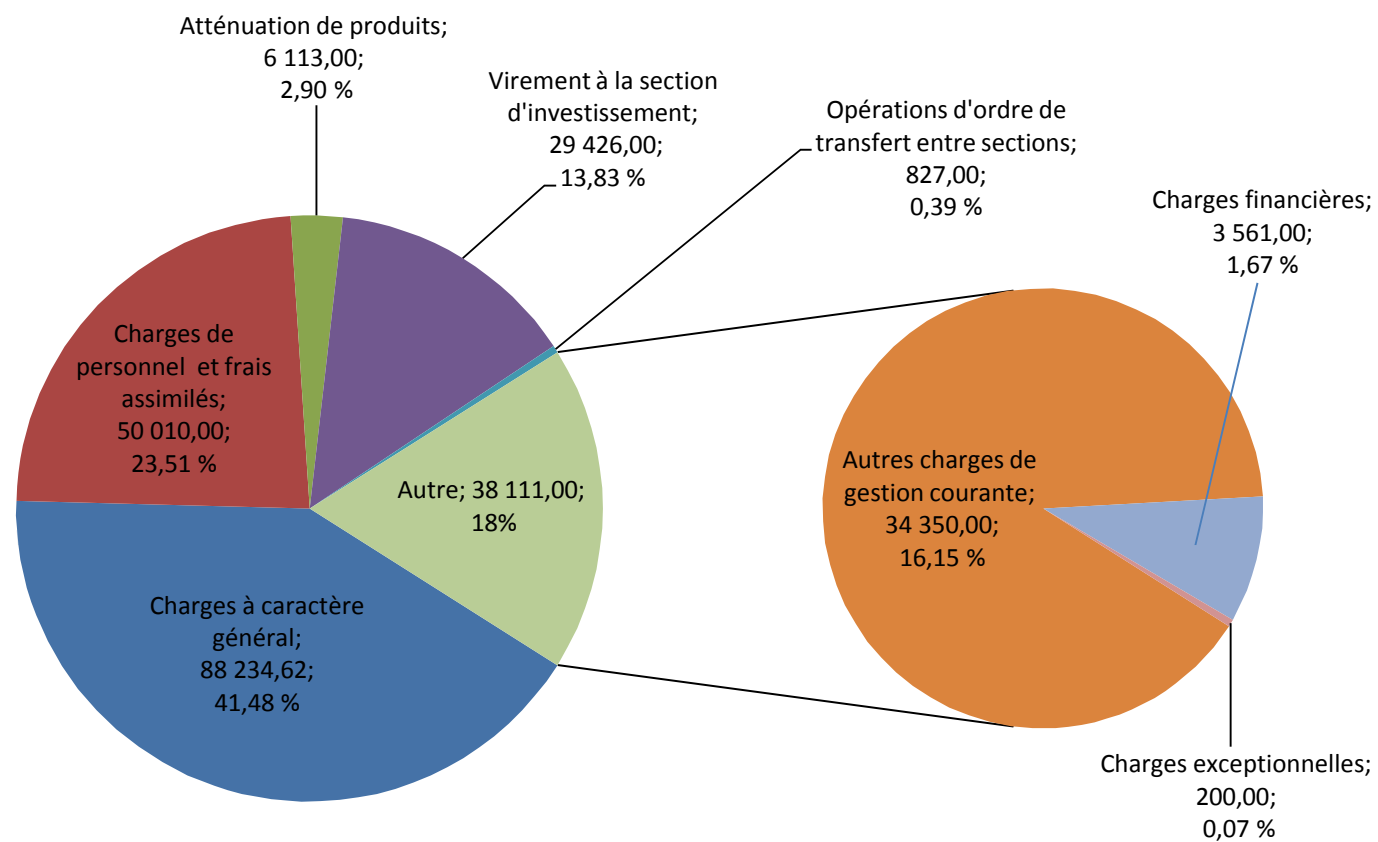
	Recettes 2023	207 531,91	
	Dépenses 2023	147 986,88	
	Résultat 2023	59 545,03	
Excédent fonctionnement 2022, reporté en recettes fonction.du BP 2023, cpte 002		39 266,70	
	Résultat de clôture 2023	98 811,73	(A)
Virt en recettes d'investissement du BP 2024, Cpte 1068		64 318,11	(B) (CF. résultat clôture invest.2023)
Excédent fonctionnement 2023, reporté en recettes fonction.du BP 2024,cpte 002		34 493,62	(C) C = A - B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2023		BP 2024
Article	Libellé article	Budget 2023	Réalisations 2023	Propositions 2024
Op. OPFI	Opération financière	40 897,74	25 121,13	85 197,11
001	Solde d'exécution année N-1	4 103,74	0,00	64 318,11
1641	Emprunts	36 394,00	20 393,51	20 879,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	400,00	400,00	0,00
2313 (ordre)	Immobilisations en cours de construction	0,00	4 285,59	0,00
192 (ordre)	Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations		42,03	
Op. 15	Travaux salle des fêtes	13 424,00	13 423,12	9 374,00
2131	Bâtiments publics	0,00	13 423,12	0,00
21318	Autres bâtiments publiques	13 424,00	0,00	0,00
2313	Immobilisations en cours de construction			9 374,00
Op. 38	Enfouissement réseau France Télécom	33 333,00	33 332,26	0,00
204182	Bâtiments et installations	33 333,00	33 332,26	0,00
Op.42	Travaux ancienne boulangerie	0,00	0,00	0,00
2313	Immobilisations en cours de construction	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses d'investissement ...	87 654,74	71 876,51	94 571,11

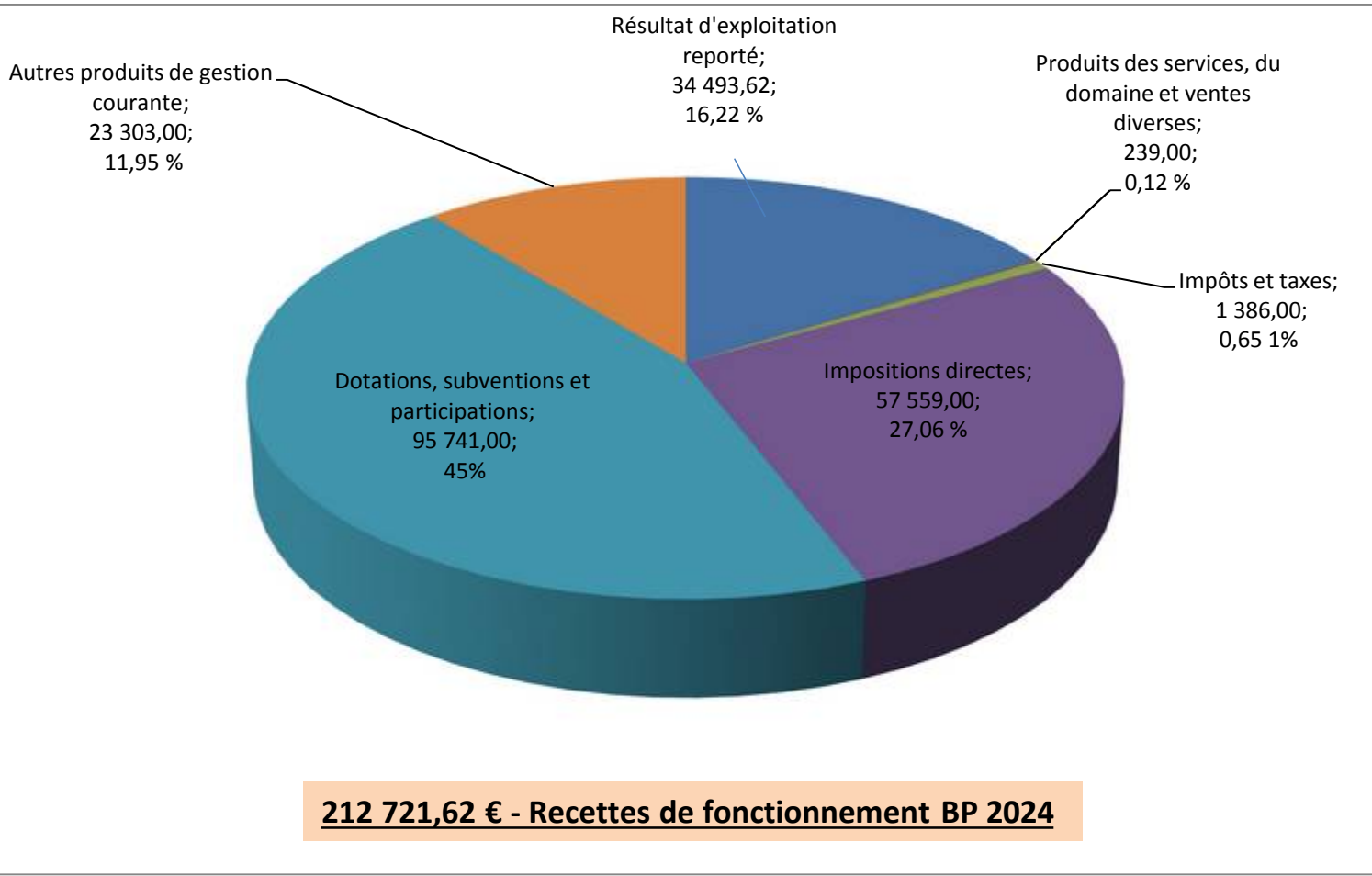
RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2023		BP 2024
Article	Libellé article	Budget 2023	Réalizations 2023	Propositions 2024
Op. OPFI	Opération financière	43 145,74	5 330,74	94 571,11
021	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00	0,00	29 426,00
024	Produits de cession d'immobilisations	1 815,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 103,74	4 103,74	64 318,11
165	Dépôts et cautionnement reçus	400,00	400,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'étude (op.d'ordre)	288,00	288,00	288,00
28041512	Bâtiments et installations	539,00	539,00	539,00
Op. OPNI	Opérations non individualisée	40 035,00	1 857,03	0,00
1641	Emprunts	40 035,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus		1 857,03	
OP.15	Travaux salle des fêtes	4 474,00	4 474,37	0,00
13461	Dotation d'Equipement des Territoires ruraux (DETR)	4 474,00	4 474,37	0,00
	Total recettes d'investissement ...	87 654,74	11 662,14	94 571,11

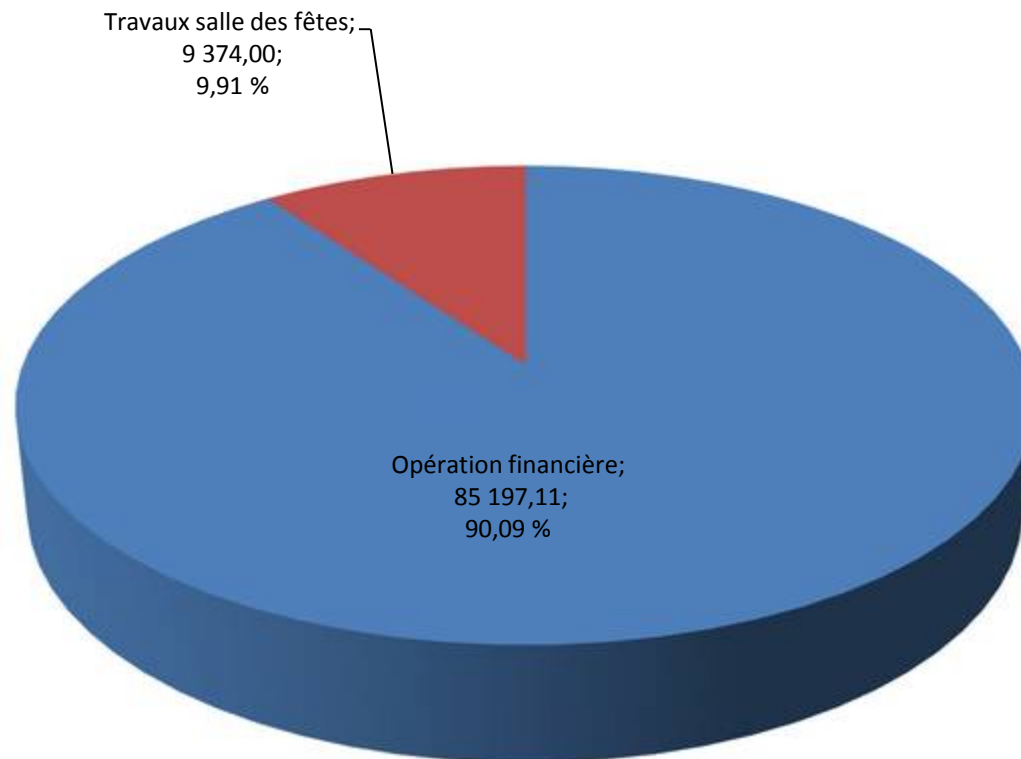
Recettes 2023	11 662,14
Dépenses 2023	71 876,51
Résultat 2023	-60 214,37
Résultat clôture 2022, reporté en dépenses investissement du BP 2023, cpte 001	-4 103,74
Résultat clôture 2023 , reporté en dépenses investissement du BP 2024, cpte 001	-64 318,11

Les 29 426,00 € du cpte 021 du BP 2024 en recettes d'investissement, correspondent à un virement de la section de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement

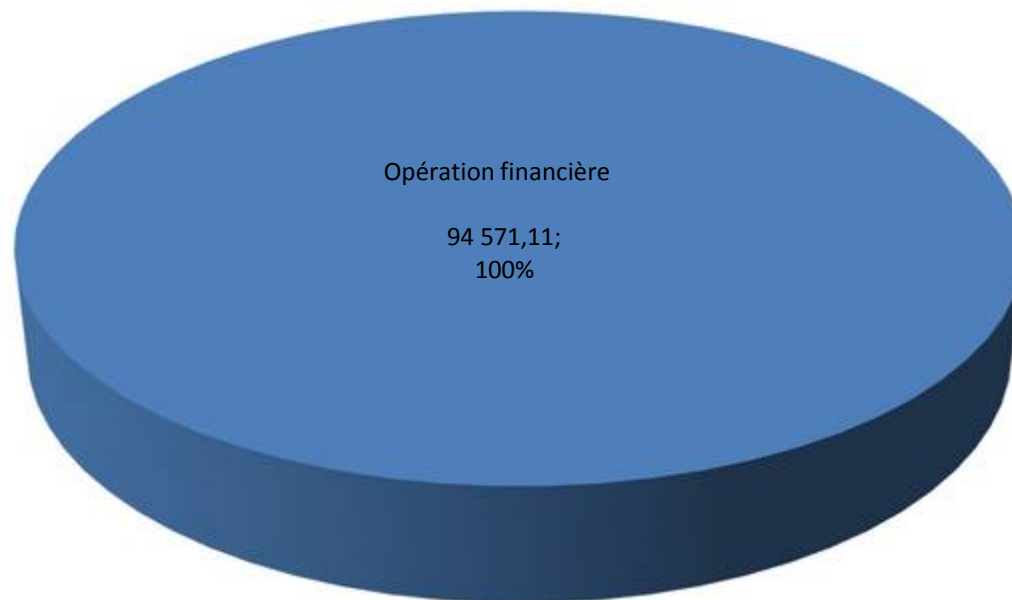


212 721,62 € - Dépenses de fonctionnement BP 2024





94 571,11 € - Dépenses d'investissement BP 2024



94 571,11 € - Recettes d'investissement BP 2024